

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAVELOT

Mardi 19 Décembre 2017 à 18 h 15

Le Conseil Municipal s'est réuni le **Mardi 19 Décembre 2017 à 18h15** à la **Mairie de Chavelot**, sous la présidence de **Monsieur Paul RAFFEL**, Maire.

La convocation a été adressée le **Vendredi 15 Décembre 2017** avec l'ordre de jour suivant :

- 1 - Approbation du Procès-Verbal du Mercredi 18 Octobre 2017
- 2 - Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations
- 3 - Point sur les travaux
- 4 - Budget M14 – Ouverture anticipée de crédits
- 5 - Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement : Renouvellement d'Adhésion
- 6 - SMIC : Adhésion
- 7 - Syndicat d'Électricité : Modification des statuts
- 8 - Location de salles : Fixation du tarif de nettoyage
- 9 - Questions diverses

Sont présents : **Messieurs ALLAIN BRICE FERINA LAMBERT
MAURICE THOMAS
Mesdames JACQUOT M. JACQUOT N.
KURTZMANN N. LEMOINE**

Sont excusés : **Mesdames EDEL FORLER MAURICE J et Monsieur
PRÉVOT**

Procurations : **Mesdames EDEL FORLER MAURICE J et Monsieur
PRÉVOT ont donné respectivement procuration à
Mesdames JACQUOT M. LEMOINE Messieurs
THOMAS MAURICE D.**

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 15

Le Quorum étant atteint,

Madame Nathalie JACQUOT a été élue secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU MARDI 18 OCTOBRE 2017

Une remarque a été formulée par Monsieur THOMAS quant au point 4 concernant l'ONF. En fait, concernant la destination des coupes, il y a lieu de lire :

Le Conseil Municipal décide que les bois de la parcelle 15 seront vendus en grumes façonnées, et les houppiers et les cloisonnements seront réalisés par les affouagistes en 2019-2020. Il fixe les montants de la taxe d'affouage à 13 €uros le stère et 42 €uros le stère de bois livré aux habitants.

De plus, dans le paragraphe des questions diverses, concernant les Villes et Villages Fleuris, il y a lieu de lire que la Commune ne s'inscrit plus au Concours National et non départemental.

Le procès-verbal de la séance du Mardi 18 Octobre 2017 est ensuite approuvé à l'unanimité.

2. DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

☞ **Droit de préemption** : Monsieur RAFFEL tient à préciser que toute information concernant le patrimoine des particuliers n'est pas communicable à des tiers. Il en résulte que seules les identifications des parcelles vendues seront indiquées au Conseil Municipal.

La Commune n'exerce pas le droit de préemption urbain sur les propriétés suivantes :

- ⇒ Terrain bâti 17 rue de la Plaine
- ⇒ Terrain bâti 8 rue de la Fougère
- ⇒ Terrain bâti 13 rue Thénard
- ⇒ Terrain bâti 1 A rue d'Epinal

3. POINT SUR LES TRAVAUX

- relaté par Monsieur Claude THOMAS

☞ **Travaux réalisés** :

- ⇒ Vérification des extincteurs
- ⇒ Création d'un emplacement de stationnement pour handicapé Place de la République
- ⇒ Remise en état des illuminations de Noël par Messieurs THOMAS, FERINA et ALLAIN
- ⇒ Neutralisation de la citerne à fuel de l'école de garçons

- ⇒ Enfouissement de la canalisation gaz de l'école de garçons et suppression de 2 radiateurs dans les salles de classe
- ⇒ Installation d'un tableau interactif dans la classe des CP
- ⇒ Remplacement des convecteurs électriques dans un logement du 4 rue de la Marseille

☞ **Travaux en cours :**

- ⇒ Repérage des marches d'escaliers des bâtiments communaux pour l'accessibilité inachevé du fait des intempéries

☞ **Travaux à venir :**

- ⇒ Remplacement de la chaudière de l'école maternelle
- ⇒ Remplacement des portes des salles de classes des CM1 et CM2 suite à l'effraction de Septembre

4. BUDGET M14 – OUVERTURE ANTICIPÉE DE CRÉDITS

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, possibilité est donnée au Maire de mandater des dépenses d'investissement, *avant le vote du budget 2018*, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2017, déduction faite du remboursement des annuités d'emprunt et des opérations d'ordre.

Il propose donc d'ouvrir des crédits pour :

- remplacer la **chaudière de l'école maternelle** pour un montant de **17 000.00 €**
- réparer les **portes de l'école primaire** pour **6 250.00 €**
- racheter des **rétroprojecteurs pour l'école primaire** pour **2 300.00 €**
- racheter **2 ordinateurs pour l'école primaire** pour un montant de **1 700.00 €**

ce qui porte le montant total à **27 250.00 €**.

Le Conseil Municipal **autorise** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement citées ci-dessus avant le vote du budget 2018, dans la **limite de 27 250.00 €uros**.

5. CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT – RENOUELEMENT DE L'ADH

Le Conseil Municipal émet un **avis favorable** quant au renouvellement de l'adhésion au **CAUE** pour l'année 2017 dont le montant représente la somme de **128.01 €**.

6. SMIC - ADHÉSIONS

Le Conseil Municipal **émet un avis favorable** quant à l'**adhésion** au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale de la Commune de **Boulaincourt**, le Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement des **Côtes et de la Ruppe**, le **SIVOS du Canton de Senones**, le **SIVOS les Coquelicots** et le Syndicat Intercommunal des **Eaux de la Vraine et du Xaintois**.

7. SYNDICAT D'ELECTRICITÉ – MODIFICATION DES STATUTS

Le Conseil Municipal **approuve la modification des statuts** du syndicat dans le sens où il devient un syndicat de communes et porte désormais le nom de **Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (SDEV)**. Le Comité en est restreint et les compétences optionnelles sont élargies (Eclairage public – Infrastructures de charge (véhicules électriques) – Prestations de services).

8. LOCATION DE SALLES – FIXATION DU TARIF DE NETTOYAGE

Le Maire rappelle que les tarifs de location des salles ont été fixés lors de la séance du Conseil Municipal du 12 Avril 2017. En revanche, celui du nettoyage des salles, lorsque celui-ci est nécessaire, n'a pas été défini.

Il propose d'appliquer le taux horaire, charges comprises, de l'agent qui effectue le ménage.

Le Conseil Municipal note qu'il est parfois nécessaire d'effectuer le ménage après la location de la Salle de la Ruche ou la Maison de Chavelot. Il décide d'appliquer le **taux horaire, charges comprises**, de l'agent qui effectue le nettoyage.

9. QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Suite à la non reconduction du contrat de Tracy GERMAIN au Secrétariat, due aux restrictions budgétaires, les **horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie** sont modifiés à compter du **1^{er} Janvier 2018**.
Après un long débat, les horaires ont été fixés ainsi qu'il suit :
 - **Lundi : 9h00 – 12h00 et 15h00-18h00**
 - **Mardi : 9h00 – 12h00 et 15h00-18h00**
 - **Mercredi : 9h00-12h00 - Fermé l'après-midi**
 - **Jeudi : 9h00-12h00 – Fermé l'après-midi**
 - **Vendredi : 9h00-12h00 – 14h00-16h30**
 - **Samedi : Fermé**

- ✓ Clos des Mésanges : mauvaise orientation des luminaires

- ✓ Corentin FORLER et Audrey HUMILIÈRE ont adressé leurs remerciements pour la subvention octroyée concernant la mention Très Bien qu'ils ont obtenu au BAC

- ✓ Monsieur PIERRON Gilles et Madame CHEVALME Marthe ont bénéficié de subventions quant à leurs travaux de rénovation énergétique
- ✓ De nombreuses personnes âgées ont adressé leurs remerciements pour le colis de Noël
- ✓ La cérémonie des Vœux aura lieu le Samedi 13 Janvier 2018

La séance est levée à 19h50

Délibération n°	n° Actes	Objet
049/2017	7-1-1	Budget M14 – Autorisation de dépenses d’investissement
050/2017	7-6-2	CAUE – Renouvellement d’adhésion
051/2017	7-6-2	SMIC : Adhésions
052/2017	7-6-2	Modification des statuts du Syndicat Départemental d’Électricité des Vosges
053/2017	7-1-2-	Location de salles : Fixation du tarif de nettoyage

Le Président de séance,
Le Maire,

Paul RAFFEL

Les membres du Conseil Municipal,

ALLAIN Francis	
BRICE Daniel	
EDEL Mireya	Procuration donnée à Madame Mireille JACQUOT
FÉRINA Christian	
FORLER Elisabeth	Procuration donnée à Madame Marie-Line LEMOINE
JACQUOT Mireille	
JACQUOT Nathalie	
KURTZMANN Alexandra	
LAMBERT Rénaud	
LEMOINE Marie-Line	
MAURICE Daniel	
MAURICE Jennifer	Procuration donnée à Monsieur Claude THOMAS
PRÉVOT Olivier	Procuration donnée à Monsieur Daniel MAURICE
THOMAS Claude	